

#### Chers amis

**V**oici revenu l'été et le retour sur nos plages, surtout que cette année le temps est beau et très chaud !

Pas de dégâts cet hiver sur nos plages et dunes, et nous avons un ensablement toujours très fourni. Mais ceci ne doit pas nous faire oublier que l'érosion maritime grignote d'autres dunes à La Grière, ce qui est d'ailleurs très inquiétant à la crevasse du Rocher, et a fait l'objet d'articles et reportages dans les médias.

Nous en avons fait notre thème de débat lors de la dernière AG.

**Vous lirez le CR de la réunion des Parcs en Mairie le 23 mai dernier** qui a traité principalement de ce dossier à risque : comment gérer le risque érosion maritime à la Tranche-sur-Mer ?

Nous y reviendrons lors de la prochaine AG de notre association le 9 août prochain.

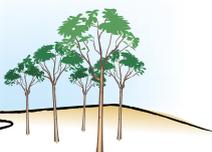
A cette occasion, après 30 ans en tant qu'administrateur, trésorier puis président, je passe la main à un nouveau président et une nouvelle équipe pour animer notre association,

qui aura, dans la continuité, à cœur de poursuivre la mission de l'APGCLEM définie ainsi dans ses statuts : « l'information, la représentation et la défense collective des intérêts matériels et moraux collectifs de ses membres en ce qui concerne l'environnement, la sécurité et le cadre de vie dans les Parcs. »

**Bel été à tous et avec grand plaisir vous revoir le 9 août prochain.**

**François Macé**





## ••• • Retour sur la soirée des Voisins

À l'initiative de notre administratrice Véronique Bon, l'Association APGCLEM a organisé **samedi 7 juin 2025 une soirée des voisins des parcs La Grière Clemenceau.**

Malgré le temps pluvieux, une cinquantaine de membres étaient présents, chacun apportant un plat à déguster en commun, l'association offrant apéritif et boissons.

Un bon moment d'échanges conviviaux dans la bonne humeur. A renouveler l'année prochaine, nous l'espérons sous le soleil...



## • Réunion de coordination des parcs à la Mairie de la Tranche le 23/05/2025

**Cette réunion biannuelle qui s'est tenu en Mairie avait un objet bien spécifique dans sa 1<sup>ère</sup> partie :**

« Cartographie érosion et avancement d'une stratégie de gestion » Contexte : Partager l'information et la connaissance sur le risque érosion à La Tranche-sur-Mer avec les présidents des parcs immobiliers. L'objectif est de présenter l'état du risque (danger, enjeux menacés, etc.) et d'échanger sur les actions potentielles à mener pour ralentir le phénomène.

[Le CR complet est présenté sur notre site internet](#), et fera l'objet d'une 2<sup>ème</sup> réunion le 18 juillet en Mairie. Nous vous tiendrons informés lors de notre prochaine AG.

Nous ne sommes pas favorables à la constitution d'ASA mais préférons une stratégie commune à proposer à l'État qui, ainsi pourra valider les cartes sur le trait de côte et permettre l'élaboration du prochain PLUI. Cela alimentera notre débat lors de l'AG.

**Sur la 2<sup>ème</sup> partie de questions réponses par parc, voici nos principales questions et réponses obtenues :**

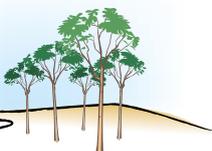
**A - État des relations ONF/Mairie sur gestion des dunes il s'avère que les paillotes de plage ont été déplacées plage Clemenceau entrée 31 (Belle Saison) et Plage Flandres- Dunkerque à la demande de l'ONF. Quelles sont les autres conséquences et quelles évolutions envisagées pour ces paillotes ?**

Les relations avec L'ONF sont excellentes. L'entretien déboisement a été voté comme chaque année, il y a eu des ganivelles de posées. Il faudra aller voir avec M. Karl si d'autres ganivelles sont nécessaires. La municipalité veille à ce que les arbres poussent, car souvent les riverains, pour voir la mer, tuent les arbres. Il a été demandé à l'ONF de mettre des procès-verbaux en cas de destruction volontaire.

**B - La Grière centre : quelles sont les améliorations prévues pour améliorer en saison les flux piétons/vélos/voitures ? (trottoirs étroits et encombrés par panneaux et terrasse café ; circulation voitures trop rapide ensemble à moderniser).**

Le centre de La Grière est passé en Vélurie. Au niveau des trottoirs, la police municipale veille à faire appliquer un arrêté mis en place afin que les commerçants ne mettent plus de panneaux sur les trottoirs.





... C - « **Domaine de Bellevue** » : suite rachat par EPF pour compte de la Mairie, quels sont les projets pour été 25 ? Demande de rencontre entre Mairie, riverains et collectif « amis colo Bellevue ».

Cela marche moyennement, il devait y avoir entre 50 et 60 saisonniers, aujourd'hui il y en a une petite dizaine, et encore pas toujours. Pour l'instant il y a plutôt des réservations de groupes. Il a été fait des travaux de remises aux normes, la clôture de derrière. Les problèmes pour le gaz, l'électricité, Internet ont été réglés. Il y a une étude qui va commencer. Un architecte a été nommé pour dire quelle est la possibilité pour rénover l'ancien bâtiment. Qu'est-ce qu'il faut faire, est-ce qu'il faut le garder en l'état, est-ce que l'on peut faire autre chose ou est-ce qu'il faut le détruire ? On n'a pas les réponses aujourd'hui. L'inauguration au mois de juin, tous les présidents sont invités le 13 juin à 18h.

D - **Avenue des tulipes** : pour renforcer la sécurité : Remplacer les 2 panneaux triangulaires « céder le passage » à hauteur de la place des Camélias par 2 panneaux Stop. Mettre pointillés et panneau triangulaire « céder le passage » à chaque sortie de plage.



Mettre deux panneaux Stop à la place des panneaux céder le passage. (FAIT) Au niveau des accès de plage non, mais peut-être des panneaux « attention sortie de plage ».

E - **Gestion des déchets** : mise en place des bacs toujours recouverts de cartons noirs, à quel moment ? Quel fonctionnement ? À noter place Roger Briand : le bac jaune est détérioré suite à mauvaise manipulation.

F - **Possibilité de maintenir des bacs à déchets maritimes à l'entrée des plages.**

G - Des personnes mettent leurs ordures ménagères dans les bacs à marée. Ils sont donc mis en place sur les plages afin d'éviter ces dépôts sauvages. C'est très compliqué à gérer car personne ne veut récupérer ces déchets.

H - **Certains terrains ne sont pas entretenus et les arbres débordent sur propriétés mitoyennes. Quelle action à la disposition de la Mairie pour forcer les propriétaires au nettoyage de leurs terrains ?**

Si c'est un problème entre voisins, il faut voir le médiateur. Si ce sont des arbres qui débordent sur la voie publique il faut voir avec les services techniques.

## • Bac à jouets

À l'initiative d'Éric Bronner, voici le premier exemplaire de « bac à jouets » destiné à récupérer les jouets abandonnés sur la plage et permettre à d'autres enfants de s'en servir, installé sur la plage de la place des Camélias.

Si l'expérience est fructueuse nous en mettrons aux autres entrées de nos plages.



## • Prochaine Assemblée Générale

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le **samedi 9 août à 16h00 à la Chapelle de La Grière**. Nous vous attendons nombreux. Vous trouverez ci-joint la convocation et le bulletin de cotisations pour 2025.

Cette année, nous proposerons aux différentes listes déjà connues pour les prochaines élections municipales de mars 2026 à la Mairie de La Tranche-sur-Mer, de venir présenter leurs projets et leurs réponses aux quelques questions qui leur seront envoyées par le Conseil d'administration. Vous pourrez ensuite au cours du cocktail leur poser les questions qui vous intéressent. Car en effet, pour beaucoup d'entre nous, ce sera les seuls échanges d'ici mars 2026.



**Association d'Information et de Défense  
des Propriétaires des Parcs  
La Grière-Clemenceau  
85360 Mairie de la Tranche-sur-Mer  
Courriers à adresser à : [contact.apgcllem@gmail.com](mailto:contact.apgcllem@gmail.com)  
<https://apgcllem.dgtconcept.com>**



# “Parcs La GRIÈRE - CLEMENCEAU”



Association déclarée d'Information et de Défense des propriétaires  
des Parcs Clemenceau et La Grière – La Tranche-sur-Mer (Vendée)

## CONVOCATION AG 2025

Chers adhérents,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 de notre association qui se tiendra :

**Le Samedi 9 août 2025 à 16h00** (accueil à partir de 15h30)

**La Chapelle de La Grière**

### ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral de l'année 2024 – Quitus.
- Rapport financier de l'année 2024 – Quitus – Cotisations 2026
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Point sur l'évolution du trait de côte
- Questions diverses.

Monsieur Serge KUBRYK, Maire de La Tranche-sur-Mer, participera à notre Assemblée Générale pour nous donner des informations et répondre à vos questions. Nous l'en remercions vivement.

Afin de bien préparer cette réunion annuelle, nous vous remercions de faire parvenir, dès que possible, vos questions, remarques et suggestions à l'adresse mail de l'association : [contact.apgclem@gmail.com](mailto:contact.apgclem@gmail.com)

**Un apéritif Cocktail vous sera proposé à l'issue de l'AG pour permettre de nous retrouver en toute convivialité**

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée, vous trouverez ci-dessous un pouvoir à établir au nom du mandataire de votre choix, à l'adresser par mail à l'association [contact.apgclem@gmail.com](mailto:contact.apgclem@gmail.com), ou par courrier au Président François Macé, 82 avenue des tulipes 85 360 La Tranche-sur-Mer.

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2025 (15 €), nous vous remercions de bien vouloir l'adresser dès maintenant, et jusqu'à la date de l'AG, par chèque à l'ordre des « Parcs La Grière - Clemenceau » à l'adresse du Président ci-dessus, en utilisant le QR code sur l'appel de cotisations joint, ou à la remettre lors de l'AG.

*Dans l'attente de vous rencontrer nombreux le 9 août prochain, nous vous assurons,  
Madame, Monsieur, de nos sentiments les plus dévoués.*

*Pour le Conseil d'Administration,  
Le Président, François Macé*

✂

### POUVOIR

Je, soussigné (e) \_\_\_\_\_ Domicile principal \_\_\_\_\_

Propriétaire à La Grière – N° \_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Donne, par la présente, tous pouvoirs à M \_\_\_\_\_ à l'effet de :

- assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association La Grière - Clemenceau, le 09 août 2025,
- prendre part, en mon nom, à toutes délibérations, discussions ou votes.

Fait à.....le.....

Le mandataire <sup>(1)</sup> Le mandant <sup>(1)</sup>

(1) Faire précéder votre signature, pour le mandant, de la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR » et, pour le mandataire, de la mention « BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR ».

# "Parcs La GRIÈRE-CLEMENCEAU"



Association déclarée d'Information et de Défense des propriétaires  
des Parcs Clemenceau et La Grière – La Tranche-sur-Mer (Vendée)

## APPEL DE COTISATION POUR L'ANNÉE 2025

Cotisations normale année 2025 .....	15,00 €
Cotisation de soutien .....	--,-- €
Cotisation 2024 (en cas d'omission) .....	15,00 €
<b>TOTAL : -----</b>	<b>€</b>

Nous vous remercions de **libeller votre chèque au nom de : "Parcs La Grière - Clemenceau"**  
**et de l'adresser, accompagné du talon ci-dessous dûment complété, à :**  
**Notre trésorier : Matthieu Dexmier, 10 rue Paul Painvelé - 44000 Nantes.**



Propriétaire : Mr, Mme .....

Adresse principale : .....

E-mail : .....@.....

Adresse à La Tranche-sur-Mer : .....

Cotisations normale année 2025 .....	15,00 €
Cotisation de soutien .....	--,-- €
Cotisation 2024 (un cas d'omission) .....	15,00 €
<b>TOTAL : -----</b>	<b>€</b>

**FLASHEZ  
LE QR CODE**



**Association loi de 1901. Siège social :**  
**Mairie de La Tranche-sur-Mer 85360**  
<https://apgclm.dgtconcept.com>

**APGCLEM**  
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DES PARCS LA GRIÈRE CLEMENCEAU

